



J. VAN HEMELLEN ORGANISME DE CONTRÔLE ASBL

Demande n° 08K 3433 Réf. du pv RAP EB / 20080714 - 3C

Procès verbal de visite d'une installation électrique domestique à basse et très basse tension

suivant les prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques

Service Externe pour les Contrôles Techniques

Halsendallaan 5 - 1652 ALSEMBERG tel 02 380 52 71 - fax 02 380 89 86

Meensestraat 41 - 8500 KORTRIJK tel 056 35 76 76 - fax 056 35 68 87

e-mail info@vanhemelen.org TVA BE 0422.507.353

- Examens de conformité d'une installation électrique à basse tension (nouvelle - modification - extension) (RGIE art. 270)
Visite de contrôle d'une installation électrique domestique existante à basse tension (RGIE art. 271)
Visite de contrôle d'une installation électrique domestique à basse tension avant renforcement du raccordement au réseau publique de distribution (RGIE art. 276)
Visite de contrôle d'une installation électrique domestique existante à basse tension lors de transfert de propriété (RGIE art. 276)

Form with fields for Propriétaire/gestionnaire/exploitant - Nom, Adresse, Installateur, N° de TVA, Date de remise, Lieu de la visite, Type d'installation.

Table with 2 columns: Description générale du branchement, Description générale des circuits et leurs protections. Includes rows for U_nom, Ø câble d'alim., I_nom, Type d'interrupteur général, Nombre de tableaux, etc.

Appareils de chauffage fixes (nombre - kW): Mesures, Appareil de mesure, Examen effectué suivant: procédure TD-E-01

Table with 6 columns: Résistance de la prise de terre, Niveau d'isolement, Fonctionnement des protections différent., OK/NOK, Continuité conducteurs PE & liaisons équipot., OK/NOK.

Infractions (RGIE - art.) / Remarques (Rem.)

Remarque: Appareils, rallonges, chappe (sol) pas encore placés

Conclusion: L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (R.G.I.E.).

Prochaine visite de contrôle au plus tard: 14/12/2008 Agent-visiteur: [Signature] Date de visite: 14/12/08

00654 RAP-E-901 (01-2007)